



OFFRE D'EMPLOI

ORTHOPHONISTE OU AUDIOLOGISTE POSTE RÉGULIER, TEMPS PLEIN (35 HEURES / SEMAINE)

La Commission scolaire a besoin de combler le poste ci-haut mentionné.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'orthophoniste ou d'audiologiste comporte plus spécifiquement le dépistage et l'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole et de la voix et la détermination d'un plan de traitement et d'intervention en orthophonie ou en audiologie dans un but de prévention, réadaptation ou rééducation.

L'orthophoniste ou l'audiologiste s'assure de la mise en œuvre du plan de traitement et d'intervention.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Échelle de traitement : **Minimum 38 938 \$ à Maximum 71 889 \$;**
Début de l'emploi : **Dès que possible.**

De plus, la Commission scolaire offre des conditions de travail intéressantes pour l'orthophoniste ou l'audiologiste qui désire venir travailler au sein de notre organisation.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Les personnes intéressées et répondant aux qualifications minimales requises doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné **obligatoirement de leurs diplômes et relevés de notes, à l'adresse ci-dessous** :

CONCOURS : RH-2011124OR-01
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
828, boulevard Saint-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L5
Télécopieur: 418 275-6217
Courriel : sligerl@cspaysbleuets.qc.ca

LA COMMISSION SCOLAIRE remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Par son programme d'accès à l'égalité en emploi, la candidature des femmes, des minorités ethniques et visibles ainsi que les autochtones est encouragée.